



Envoyé en préfecture le 04/04/2025
Reçu en préfecture le 04/04/2025
Publié le 8/4/25
ID : 048-200069151-20250403-DELIB_2025_058-DE

République française
Département de la Lozère
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES GORGES CAUSSES CÉVENNES

Séance du 03 avril 2025 à 18 heures

Date de Convocation 18 mars 2025

Membres en exercice : 35 Présents : 22 Votants : 29 Pour : 29 Contre : 0 Abstention : 0	<p>L'an deux mille Vingt-cinq et le 03 avril, l'Assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Henri COUDERC,</p> <p>Présents : Henri COUDERC, Flore THEROND, Alain CHMIEL, Alain ARGILIER, Serge VEDRINES, Gérard PÉDRINI, Daniel GIOVANNACCI, Christian ALBARIC, Patrick BOSC, Michel CAPONI, Marie-Thérèse CHAPELLE, Régine DOUSSIERE, Maurice DUNY, Francis DURAND, Serge GRASSET, Pierre HERRGOTT, Claudie MARTIN-PASCAL, Jean-Luc MICHEL, Roselyne PRADEILLES, Vincent PRATLONG, Bernard RIEU, Gisèle ROSSETTI,</p> <p>Représentés : René JEANJEAN pouvoir à Christian ALBARIC, Bdeia AMATUZZI pouvoir à Pierre HERRGOTT, Martine BOURGADE pouvoir à Flore THEROND, Sylvette HUGUET pouvoir à Gisèle ROSSETTI, Sébastien MOREAU pouvoir à Gérard PÉDRINI, Daniel REBOUL pouvoir à Daniel GIOVANNACCI, Gilles VERGELY pouvoir à Vincent PRATLONG,</p> <p>Excusés : René JEANJEAN, François ROUVEYROL, Bdeia AMATUZZI, Martine BOURGADE, Sylvette HUGUET, Sébastien MOREAU, Daniel REBOUL, Gilles VERGELY</p> <p>Absents : Emmanuel ADELY, Damien ARMAND, Michel COMMANDRE, Jaclyn MALAVAL, Jean WILKIN</p> <p>Présents non votants :</p>
--	--

Secrétaire de séance : Monsieur Michel CAPONI

DELIB-2025-058 - VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2025 - VOLET VIE ASSOCIATIVE ÉVÈNEMENTIELS ET COMMUNICATION

Le Conseil communautaire,

CONSIDÉRANT la délibération du Conseil n°DELIB_2024_108 en date du 12 septembre 2024 portant actualisation du règlement intérieur des subventions communautaires,

CONSIDÉRANT les demandes de subventions, déposées par diverses associations et organismes du territoire communautaire,

CONSIDÉRANT l'examen des demandes par la Commission « Animation du territoire et événementiels en lien avec le tissu associatif », réunie le 6 mars 2025, et la proposition d'attribution des subventions 2025 qui en a résulté.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité des votants,

DÉCIDE, selon cette orientation, d'accorder les subventions suivantes, pour un montant total de **26 000,00€** :

Volet « Animation du territoire et Évènementiel en lien avec le tissu associatif » :

Nom Association	Objet de la demande	Subvention attribuée
Amicale des agents Gorges Causse Cévennes	Création de l'amicale, équiper la salle d'activité, organiser des moments conviviaux	1 000,00€
Association Pour l'Animation du Vallon d'Ispagnac (APAVI)	Course pédestre Les Sentiers de la Fraise (6 juillet 2025)	500,00€
Association Sportive de Lozère (ASA Lozère)	54 ^{ème} rallye national de Lozère (18 au 20 avril 2025)	1 500,00€
Association sportive de Rousses	Trail de Rousses (26 juillet 2025)	300,00€
Association sportive Malénaise	Tarn Water Race 2025 (26 au 27 juin 2025)	1 500,00€
Cinéco	Développement des actions	1 300,00€
Challenge des Vallées Cévenoles	Remise finale des prix du Challenge des Vallées Cévenoles	500,00€
Collectif Mom	Les Hebdos de l'été	1 000,00€
Confrérie de la Saint-Michel, de la saucisse d'herbe et du fricandeau	Foire de la Saint-Michel (28 septembre 2025)	2 000,00€
Créateurs des Cévennes	Marché de la châtaigne (26 octobre 2025)	500,00€
Du pain pour demain	Soirée de soutien aux fournées solidaires pour les restos du Cœur de Florac	400,00€
Ecran Cévenol	38 ^{ème} édition du Festival International du Film de Vébron (20 au 24 juillet 2025)	3 000,00€
Enimie BD	18 ^{ème} édition du Festival International Bulles de Burle (5 et 6 juillet 2025)	1 000,00€
Festival d'opéra du Grand Sud (FOGS)	Festival d'Opéra 2025 (du 11 au 15 août)	3 500,00€
Foyer rural Vébron Les Castors de Vébron	1 ^{er} Trail des Castors	500,00€
Gens de la soupe	24 ^{ème} édition du Festival de la Soupe	1 000,00€
Graine d'Argile	15 ^{ème} marché potier d'Ispagnac (6 août 2025)	500,00€
La Nouvelle Dimension	16 ^{ème} édition de Vue du Québec, festival de cinéma de Florac	2 000,00€
Petrus Anima	Bal traditionnel Occitan à Saint Pierre des	250,00€

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le 8/4/25



ID : 048-200069151-20250403-DELIB_2025_058-DE

Tripiers (initiation + concert) <i>Subvention de soutien</i>		
Randounaires de Cassagnas	Entretien des chemins de randonnées	400,00€
Salta Bartas	L'ultra Lozère et Skyrace des Gorges du Tarn (7 juin 2025)	1 000,00€
Stolon Arts et sciences	Eco-Festival "Rencontres de l'inouï" 2025	1 000,00€
Templiers Events	4 ^{ème} édition course à pied "Tarn Valley Trail" (3-4 mai 2025)	1 000,00€
Vélo Club Mont Aigoual Pays Vigannais	Organisation de la 25 ^{ème} Gem Bik'Aigoual Région Occitanie Route (28 juin 2025) et la 35 ^{ème} Gembik'Aigoual Région Occitanie VTT (29 juin 2025)	350,00€
TOTAL		26 000,00€

Projets ne rentrant pas dans les critères d'attribution de subvention communautaire :

Nom Association	Objet de la demande	Proposition commission
Association Foncière agricole des coteaux des gorges du Tarn (AFA)	"Projet oenorando", label d'oenotourisme sur le site d'Ispagnac	- €
Cévennes en transition	Développement de l'usage de la monnaie locale Aïga et professionnalisation de sa gestion	- €
Intersport de Meyrueis	Stages de découverte sur 3 samedis	- €
JFB-Prod-48		- €
Office Central de la Coopération à l'Ecole de Lozère (OCCE) – Barre des Cévennes	Classe urbaine à Paris / séjour Culture	- €
Olympe Mont Aigoual (OMA)	Fonctionnement de l'association	- €
OS Race Aubrac	Concours National Aubrac 2025	- €
Pétanque floracoise	Développement du club de pétanque Floracoise	- €
Petrus Anima	Acquisition de matériels (vidéoprojecteur et sono) pour proposer des conférences	- €
Tribulus Terrestris	Aide et accompagnement des associations du Sud-Lozère	- €

Envoyé en préfecture le 04/04/2025

Reçu en préfecture le 04/04/2025

Publié le 8/4/25

ID : 048-200069151-20250403-DELIB_2025_058-DE



Volet « Communication » :

Nom de l'association	Objet de la demande	Proposition de la commission 2024
Radio Bartas	Promotion de la Communauté de communes	1.000,00€
KWZ TV	Convention de partenariat communication	3.000,00€
TOTAL		4.000,00€

Budget total subvention 2024 :

Vie Associative	26 000,00€
Communication	4.000,00€

DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au Budget Primitif 2025, aux articles 65748 et 65742,

AUTORISE Monsieur le Président, à signer des conventions annuelles ou pluriannuelles avec les associations, étant précisé que les sommes attribuées seront dans tous les cas votés annuellement.

Le Président,
Henri COUDERC

Le secrétaire de séance,
Michel CAPONI



Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Nîmes dans un délai de 2 mois, à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif peut être saisi par l'application informatique « Télérecours citoyens » accessible par le site internet www.telerecours.fr.